

Procès verbal de conseil d'école Elémentaire Federico Garcia Lorca, Vaulx-en-Velin - 18 Mars 2021

Présents : Mme Marzouk, Mme Benbella, Mme Yahyaoui, Mme Nagnoug, Mme Dahoum, Mme Atto, Mme EKER, Mr LACOUR, Mme Hachspil, Mme Gay, Perreau, Mme Iguenaran, Mme Winieski-Guérin, Mme Rouyre Gachet, Mme Baia, Mme Semmar, Mr Vallot, Mme Paris, Mme Pointeau, Mme Nourissat, Mme Perraud, Mme Gardon, Mme Jondet, Mr Demaugé-Bost, Mme de Saint-Riquier, Mme LABIDI

Excusés : Mme De Martini (IEN), M. Maskri (référent périscolaire)

L'aide aux élèves en difficulté :

Le sujet est mis à l'ordre du jour par les parents qui demandent comment l'école accompagne les élèves qui ont des difficultés, notamment pour les familles qui ont du mal à aider leurs enfants pour les devoirs.

Pour tous les enseignants de l'école, cette question est une priorité et nous faisons tous en sorte de bâtir notre enseignant en fonction des difficultés de chacun de nos élèves. Nous prenons en compte le projet de chaque enfant, et pensons notre classe non pas comme un tout mais bien espace où chacun est entendu et aidé dans sa singularité. Ainsi l'aide personnalisée commence avant tout en classe, au quotidien : nous appelons cela la **différenciation**. C'est une pratique qui vise à organiser et à prendre en charge dans le même temps l'avancement de chaque élève. Cela passe donc par la mise en place de plan de travail, du tutorat entre élèves et toute autre pratique propre à chaque enseignant.

Nos démarches au sein de l'école :

- Des **heures d'APC**
- Le **coup de pouce** proposé à des groupes d'élèves présentant des difficultés à raison de trois fois par semaine.
- Des **prises en charge du RASED** avec des temps de travail en petits groupes sur le temps scolaire. Ces temps sont à dominante pédagogique mais aussi rééducative.
- **Accompagnement éducatif** Jeux, Théâtre et Echecs
- Les **heures de PDMQDC** assurées par les enseignantes de CP/CE1 à destination des élèves de Grande Section et de CE2. Ce qui représente 18 heures de prise en charge avec des élèves à besoins particuliers, et rencontrant des difficultés.
- Des **temps de rencontre parents/enseignant** a minima deux fois dans l'année.

- La **possibilité de passerelles** pour certains enfants qui ont besoin d'approfondir les acquis des classes antérieures mais aussi de ceux qui avancent plus rapidement. (Exemple : Un élève de CE2 qui aurait besoin de temps de lecture supplémentaire en CP/CE1)
- Les **classes en triple ou double niveaux** qui permettent à chaque enfant d'avancer à leur rythme. Ce fonctionnement est le fruit d'une réflexion collective, découlant de choix pédagogiques établis au regard des besoins individuels des enfants.
- Dans certains cas, nous accompagnons les familles pour des demandes de **prises en charge spécifiques** (orthophoniste, orthoptiste...)

Tous nos élèves sont continuellement encouragés au cours de leur journée, il est aussi important de rappeler qu'une « sur-stimulation » peut s'avérer contre-productive. Notamment pour les élèves en difficulté pour qui le processus de fatigabilité est d'autant plus conséquent.

Toutes les démarches prises pour chacun des élèves sont mûrement réfléchies, les décisions sont menées collégalement en conseil des cycles ou de maîtres. Il est donc évident que nous proposons le meilleur et le plus juste pour chacun d'entre eux.

Les parents souhaitent se voir proposer, en dehors du temps de classe, un soutien scolaire pour les enfants en difficulté car ils estiment que beaucoup d'entre eux auraient besoin d'aide. Madame Yahyaoui aimerait un créneau durant lequel l'élève serait accompagné pour une aide aux devoirs.

L'école ne faisant pas de soutien scolaire une proposition de prise en charge extérieure à l'école a été listée :

- **Le Centre Social Le grand Vire** prise en charge du CE1 au CM2, accompagnement à la scolarité les mardis de 17h à 18h30.

Inscription à partir de Septembre. Coût annuel : 15 euros (une aide peut être apportée par le CCAS ou pour les familles en difficultés Les familles qui o

☎ Tel : 04 78 80 73 93

- **L'Association Frameto à l'espace CARCO** propose également un accompagnement à la scolarité. Mardi et jeudi. Une inscription sur les deux jours et une assiduité est demandée.
Places encore disponibles

☎ Tel : 04 78 80 45 30

- Dans certains cas, la famille ou l'école peut faire appel au PRE : programme de réussite éducative. C'est un dispositif piloté par la mairie, qui propose un

accompagnement individuel de l'enfant. Notamment, il peut y avoir un accompagnement à la scolarité, en lien avec l'association d'étudiants AFEV.

Mme ATTO rappelle qu'une responsable du PRE peut venir le présenter dans un prochain conseil d'école.

On souligne une carence sur le manque de soin dans la commune de Vaulx en Velin (en provenance de l'ars). Besoins d'orthophoniste, CMP, SESSAD...

L'échelle des sanctions

Les parents souhaitent connaître le type de sanction donnée et le bénéfice tiré. Il a été évoqué l'exemple d'un élève de cycle 3 déplacé, durant une semaine, dans une autre classe sans travail à réaliser.

Les parents trouvent la sanction trop longue, illogique et humiliante. Mme Eker s'est renseignée auprès d'un neurologue et d'une enseignante (extérieure à l'école) qui l'informe que ce type de sanctions est anormal, voire même non productif, s'il n'y a pas de feed-back avec l'élève pour savoir s'il en avait tiré une leçon.

Il a été expliqué aux parents d'élèves présents que les sanctions sont graduées, et que le fonctionnement est différent selon les cycles et que l'âge de l'enfant était un caractère important et pris en compte.

Il est aussi expliqué que toute sanction est accompagnée d'échanges avec l'élève afin que celle-ci ne soit pas uniquement répressive, mais aussi éducative.

Le fonctionnement des ceintures

- Fonctionnement au cycle 2 : Système de ceinture qui permet de voir l'évolution de l'élève sur le plan du comportement. Ceinture beige/rouge/violette qui donne des droits. A chaque ceinture est associée des droits et devoirs. Si les règles de comportement ne sont pas observées l'élève a un avertissement. Les avertissements sont effacés au bout de 15 jours. Au bout d'un certain nombre d'avertissements l'élève est suspendu et perd ses droits durant une semaine. Les parents sont informés de la suspension de leur enfant. Si l'élève continue et ne respecte toujours pas les règles de la classe et de l'école malgré sa suspension il sera alors « double suspendu ». Cela implique alors une sortie de la classe de cette élève durant une journée et sans travail aucun travail à réaliser. À l'issue de cette journée une discussion a lieu entre l'élève et son enseignant pour savoir si l'enfant a pris conscience de la situation et des raisons qui l'ont amené à quitter la classe.
- Fonctionnement au cycle 3 : Système de ceinture plus nombreuses au cycle 3. Il s'agira également de sanctions au regard des règles de la classe. Dans l'école, le règlement de conflit est pris de manière très sérieuse. Comme au cycle 2, un élève qui cumule les avertissements aura, au bout d'un certain nombre, une suspension. Un cadre sera reposé et plus serré avec une recherche de solutions pour amener

l'élève à retrouver son rôle d'élève au sein de la classe et de l'école. Si l'élève continu et ne respecte toujours pas le cadre malgré toutes les explications il sera alors double suspendu. L'élève doit garder en tête que ses infractions gênent et ne permettent plus à la classe de travailler. C'est une sanction qui se veut adaptée à la situation. La durée peut être réduite en fonction de l'attitude de l'élève.

L'équipe souligne que cette sanction doit impérativement être travaillée en collaboration avec les familles si elle se veut être éducative et productive.

Les parents déplorent que dans le cas de cet élève il n'y a pas eu de véritable suivi, ni de communication avec les familles hormis un mot sur le cahier de liaison. Ils réfutent l'idée que 4 jours hors de la classe permettraient à l'enfant de réfléchir et comprendre les raisons de son exclusion. Aussi, ils font remarquer que durant cette exclusion ce même élève est resté chez lui un jour et son absence n'a pas été remarquée.

Les parents demandent une sanction progressive et une amélioration de la communication. Ils aimeraient également être informés assez tôt de la situation d'un enfant qui transgresserait à répétition les règles de la classe et de l'école.

L'équipe souhaite mettre en évidence que ce type de sanction relève véritablement d'un caractère très rare et très exceptionnel. Le directeur affirme que l'on pourra améliorer la communication et la graduation des sanctions et souhaite souligner que si le climat de l'école Lorca est serein c'est parce que cet ensemble de règle y contribue.

Présentation de projets pédagogiques en cours

Séjours :

Pour le cycle 2 : Méaudre (ski). Les séjours ont été maintenus en Janvier et ceux du mois de mars ont dû être annulés à cause des restrictions sanitaires. Si le contexte sanitaire évolue séjours du mois de mars (Méaudre) seront reportés pour un thème orienté vers les balades/raisons nature.

Pour le cycle 3 : on attend l'évolution du contexte pour les séjours du mois de mai et juin : Orpierre et Saint Pierre de Boeuf (escalade et kayak)

Assistant langue : Nate est l'intervenant anglais de l'école (il vient des Etats-Unis). Il intervient dans toutes les classes de l'école. Il réalise un travail tourné autour des jeux pour l'acquisition de vocabulaire. Il intervient également à la radio de l'école.

Sports : Tous les matins (ou 2-3 fois par semaine) une course (endurance) d'un quart d'heure est réalisé par les élèves de certaines classes. Une étude aurait montré que ce type d'activité permettrait une meilleure disposition et concentration des élèves. Elle favorise également le goût de l'effort et de la persévérance chez les élèves.

Défi lecture : Echange avec les élèves du collège pour ce défi lecture. Une sélection d'une dizaine de livres est réalisée en amont. Les adultes préparent des questions auxquelles les enfants devront répondre. On remarque que ce projet suscite de très belles motivations et un goût pour la lecture de la part des élèves de l'école.

Poésies : 23ème édition du printemps des poètes (mars 2021). L'objectif de ce projet étant de partager avec les élèves le goût de la lecture, écriture et récitation de poèmes.

Point périscolaire

Sur le temps méridien nous avons 120 élèves inscrits par jour. Il y a 3 services mis en place et un agrandissement de l'espace pour permettre le respect du protocole sanitaire.

Il y a au total 4 groupes : 2 groupes CP/CE1 et 2 groupes CE2/CM1/CM2cm1 cm2. Les élèves de maternelles mangent dans la salle polyvalente.

Il y a 2 services CP/CE1 pour ne pas mélanger les élèves de l'étage avec ceux du bas. Il y a également 2 services pour le cycle 3. Après le repas les groupes sont orientés dans différents lieux pour maintenir les mesures du protocole (centre de loisirs et les cours de récréations).

Un problème a été soulevé sur temps méridien : beaucoup d'enfants perdent leur masque sur le temps de cantine. Il est demandé à madame Dahoum/Atto des solutions. Celles-ci nous informent que c'est auprès de l'IEN qu'il faut se tourner (même si cela se passe hors temps scolaire)

Point travaux

Vidéos projecteurs : des supports vidéos projecteurs ont été mis en place le 18 mars sur les deux dernières classes non équipée.

Interphone : l'interphone de l'école marche... par intermittence.

carreaux : réfection du carrelage (hall du cycle 3) : fait depuis le conseil d'école.

Plomberie : des canalisations sont régulièrement bouchées dans les sanitaires ouest (RDC).

Paillason : lors des travaux d'accessibilité il fallait enlever un paillason et combler l'espace dans lequel celui-ci était inséré pour permettre le passage et la circulation d'un fauteuil roulant. Il y a eu une erreur et ces travaux n'ont pas été réalisés dans la bonne classe. De plus, le béton utilisé pour combler le creux du paillason créé une petite marche sur laquelle on trébuche régulièrement.

Madame Yahyaoui souhaite connaître le calendrier du rafraichissement de l'école Lorca qui avait été a priori prévu pour l'année 2021. Elle déplore le manque de communication concernant les travaux prévus à l'école et s'indigne de découvrir le jour même la réalisation de travaux. Elle évoque la barrière installée entre l'école élémentaire et l'école maternelle, travaux pour lesquels ni le directeur ni les parents d'élèves n'avaient été informés.

Prévisions d'effectifs 2021-2022

A ce jour 107 CP/CE1, 152 CE2/CM1/CM2, soit un nombre de classes inchangé